

Compétences à l'écrit, en calcul et dans le numérique en Occitanie

Les savoirs de base chez les actifs

Janvier 2025









Sommaire

Résumé	2
Difficultés avec les savoirs de base - situation d'ensemble en région	3
La maîtrise des compétences de base varie avec le statut d'activité	4
Un tiers des actifs en emploi en difficulté avec les savoirs de base	4
La moitié des demandeurs d'emploi en difficulté avec les savoirs de base	8
Méthodologie	9



Résumé

Les difficultés dans les compétences de base de l'écrit, du calcul ou du numérique sont relativement moins présentes parmi les actifs en emploi que dans l'ensemble de la population. Ces problématiques constituent en effet un obstacle majeur dans l'accès à l'emploi comme dans l'exercice ou le maintien d'une activité professionnelle, de sorte que les personnes concernées se retrouvent plus souvent en inactivité ou au chômage. Toutefois, avec 33 % de personnes en emploi touchées, ce sujet constitue un enjeu majeur en termes d'employabilité, de professionnalisation des actifs en emploi ou en recherche d'emploi, de formation continue et de sécurisation des parcours professionnels.

Parmi les actifs en emploi, les difficultés sont relativement plus présentes chez les moins qualifiés et les moins diplômés. Les résultats par âge laissent entrevoir deux phénomènes : une proportion marquée des problématiques liées au numérique chez les plus âgés, et, de façon plus étonnante, une forte représentation des plus jeunes avec des compétences faibles à l'écrit ou en calcul. Certains secteurs d'activité paraissent plus touchés, comme le Bâtiment, l'Hôtellerierestauration ou le Commerce, et les personnes

concernées occupent plus souvent des emplois en contrat court.

Les demandeurs d'emploi sont pour leur part plus confrontés à des difficultés à l'écrit et en calcul, le manque de compétences dans le numérique étant représenté au même niveau que chez les actifs en emploi. Comme dans chaque population étudiée, les difficultés diminuent avec le niveau de diplôme. La présence plus marquée de cette problématique chez les demandeurs d'emploi est en grande partie liée aux caractéristiques des personnes en recherche d'emploi. En effet, les moins diplômés sont surreprésentés parmi les personnes au chômage¹. La proportion des plus jeunes dans cette situation est également particulièrement élevée, cette catégorie affichant plus fréquemment un faible niveau d'études.



^{1 -} Voir « Dossier complet, région d'Occitanie », Insee.

Difficultés avec les savoirs de base situation d'ensemble en région

En Occitanie, l'enquête menée en 2023 auprès de plus de 3 000 habitants âgés de 18 à 65 ans a révélé une présence significative dans la population de difficultés dans les compétences de base : écrit, calcul, numérique. Près de 40 % des personnes interrogées sont ainsi concernées par des difficultés fortes ou modérées dans au moins l'une de ces trois compétences, soit environ 1 350 000 résidents.

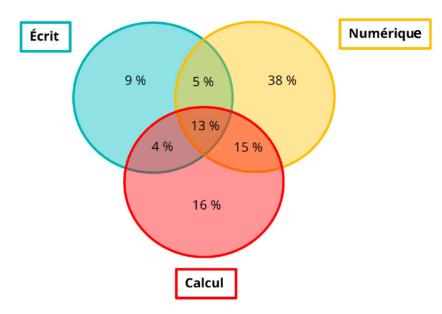
Dans le détail, parmi l'ensemble des répondants, 12 % des 18-65 ans éprouvent des difficultés dans les domaines fondamentaux de l'écrit (lecture, compréhension de texte simple, écriture) - pour 7 % d'entre eux les difficultés rencontrées sont fortes, de sorte qu'ils sont en situation d'illettrisme -, 18 % affichent des difficultés fortes ou modérées en calcul et 27 % ont au moins une incapacité dans le numérique¹.

En se focalisant uniquement sur les personnes rencontrant des difficultés, 37 % d'entre elles en cumulent plusieurs. Ainsi, 13 % sont confrontées à des difficultés dans les trois domaines.

Répartition des personnes éprouvant difficultés dans les savoirs de base en Occitanie

Source: Enquête illettrisme, illectronisme et pauvreté en Occitanie 2023





Note de lecture : sur 100 personnes éprouvant des difficultés dans les savoirs de base, 38 ne présentent des difficultés que dans le numérique, 9 que dans l'écrit et 16 que dans le calcul. Dans le même temps, 13 présentent des difficultés dans les trois domaines.

Les caractéristiques des personnes confrontées à chacune de ces difficultés sont assez similaires : les plus âgées sont ainsi surreprésentées, tout comme les peu ou non-diplômées, les catégories socioprofessionnelles les moins qualifiées, les inactifs et les demandeurs d'emploi. Dans le même temps, des spécificités se dessinent, notamment sur la répartition géographique, avec un poids relativement plus important des difficultés à l'écrit ou en calcul dans les communes de taille moyenne (entre 2 000 et 19 999 habitants) et des difficultés dans le numérique plus présentes dans les petites communes (moins de 2 000 habitants).

^{1 -} La proportion élevée de personnes ayant au moins une incapacité dans le numérique est en grande partie liée à l'absence de compétence en « utilisation de logiciel » chez une part importante de la population. En effet, 25 % des personnes interrogées sont dans cette situation, et 23 % sont des usagers réguliers d'Internet. Ce cas de figure se retrouve aussi au niveau national (voir Insee première n° 1780). Dans le détail, l'absence d'utilisation d'outils de bureautique, de logiciels de traitement de fichiers (photos, audios, vidéos) ou de langage de programmation implique l'absence de compétences en « utilisation de logiciel ». Or cette compétence est bien moins répandue que les autres (communication, résolution de problème, information), pour lesquelles l'absence de compétence ne concerne qu'entre 6 et 8 % de la population.

La maîtrise des compétences de base varie avec le statut d'activité

Les difficultés dans les compétences de base sont un peu moins fréquentes chez les actifs¹ (35 % d'entre eux). Néanmoins, c'est dans cette catégorie que le plus grand nombre de personnes concernées se trouvent : 68 % des habitants rencontrant des difficultés dans les compétences de base sont en emploi ou en cherchent un.

Parmi les actifs, des divergences importantes sont observées entre les personnes en emploi et celles qui en cherchent un. Ces dernières sont en effet significativement plus concernées par des difficultés à l'écrit et en calcul. Ainsi, le taux d'illettrisme atteint 15 % chez les demandeurs d'emploi en Occitanie contre 5 % chez les salariés et non-salariés². Il en va de même pour les compétences en calcul tandis que dans le numérique la situation paraît équivalente entre les deux populations.

Un tiers des actifs en emploi en difficulté avec les savoirs de base

Les personnes déclarant occuper un emploi représentent 67 % des répondants à l'enquête³ réalisée en 2023. Un tiers d'entre elles présente des difficultés dans les compétences de base.

Les 56-65 ans apparaissent comme les plus concernés, puisque 45 % d'entre eux sont confrontés à au moins une difficulté. La proportion atteint également un niveau important chez les 18-25 ans, à 36 %. L'analyse portant sur les actifs en emploi, les jeunes encore en formation sont exclus du périmètre, ce qui peut expliquer ce résultat élevé⁴. La classe d'âge des 26-35 ans paraît la moins touchée par ces problématiques (un quart des individus), la situation étant un peu moins favorable chez les 36-45 ans (28 %) avant de se dégrader assez fortement chez les 46-55 ans (37 %).

Les catégories socioprofessionnelles les moins qualifiées⁵ sont également plus concernées : près d'un travailleur sur deux occupant un emploi d'employé, d'ouvrier, d'indépendant ou d'agriculteur éprouve des difficultés, contre 14 % pour les plus qualifiées⁶.

Pour ce qui est du niveau de diplôme, les écarts sont particulièrement importants. Ainsi, **les actifs en emploi sans diplôme sont 68 % à rencontrer des difficultés dans les compétences de base**. Le ratio s'élève à 59 % pour les titulaires d'un CAP-BEP, 34 % pour les bacheliers et 10 % pour les diplômés du supérieur. Des écarts ressortent également selon le type de contrat de travail, les personnes en contrat court (CDD, intérim, stage, emploi saisonnier, etc.) connaissant plus de difficultés (40 %) que les bénéficiaires de CDI ou les titulaires de la fonction publique (34 %).

Les secteurs d'activité sont plus ou moins touchés par ce phénomène, en lien notamment avec la structure des emplois et les niveaux de qualification représentés en leur sein. Dans l'Industrie et le Tertiaire marchand, la situation est proche de la moyenne, avec respectivement 37 et 34 % des personnes en emploi rencontrant des difficultés dans les compétences de base. Dans le second domaine, une hétérogénéité forte est observée, les secteurs concentrant une part plus élevée de personnel à plus faible qualification étant nettement plus concernés (Commerce, Transport, Hébergement, Restauration, Activités associatives) que les autres (Information, Communication, Banque, Assurance, Immobilier, Activités spécialisées scientifiques et techniques). Le Bâtiment se distingue par une proportion relativement importante de main d'oeuvre en difficulté (56 %) tandis que le Tertiaire non marchand affiche pour sa part un ratio plus faible (19 %).

^{1 -} Les actifs sont constitués des personnes en emploi ainsi que des personnes en recherche d'emploi. Sont donc exclus les retraités, les femmes ou hommes au foyer, les étudiants et autres inactifs.

^{2 -} Voir « <u>Illettrisme</u>, illectronisme et pauvreté en Occitanie - Premier état des lieux », Carif-Oref Occitanie, avril 2024.

^{3 -} À titre de comparaison, le taux d'emploi chez les 15-64 ans ressortait à 64 % en 2021 dans la région selon l'Insee.

^{4 -} Le décrochage scolaire, qui concerne 7 % des 15-24 ans en 2020, est également de nature à alimenter ce résultat. Voir « Les NEET et les décrocheurs scolaires en Occitanie », édition 2024, Carif-Oref Occitanie.

^{5 -} Agriculteurs, indépendants, employés et ouvriers.

^{6 -} Professions intermédiaires et cadres.

Personnes en emploi rencontrant des difficultés dans au moins un des trois domaines des compétences de base (écrit, calcul, numérique)

Source : Enquête illettrisme, illectronisme et pauvreté en Occitanie 2023 – Traitement Carif-Oref Occitanie.

Caracté	ristiques	Part des personnes en emploi
Sexe	Hommes	33 %
	Femmes	33 %
Tranches d'âge	18-25 ans	36 %
	26-35 ans	25 %
	36-45 ans	28 %
	46-55 ans	37 %
	56-65 ans	45 %
Niveaux de diplôme	Pas de diplôme	68 %
	CAP-BEP	59 %
	Baccalauréat	34 %
	Diplôme du supérieur	10 %
Catégories socioprofessionnelles*	CSP les moins qualifiées	48 %
	CSP les plus qualifiées	14 %
Type de contrat	CDI ou titulaire de la fonction publique	34 %
	Contrat court	40 %
Secteur d'activité employeur	Industrie	37 %
	Bâtiment	56 %
	Tertiaire marchand	34 %
	Tertiaire non marchand	19 %
Ensemble		33 %

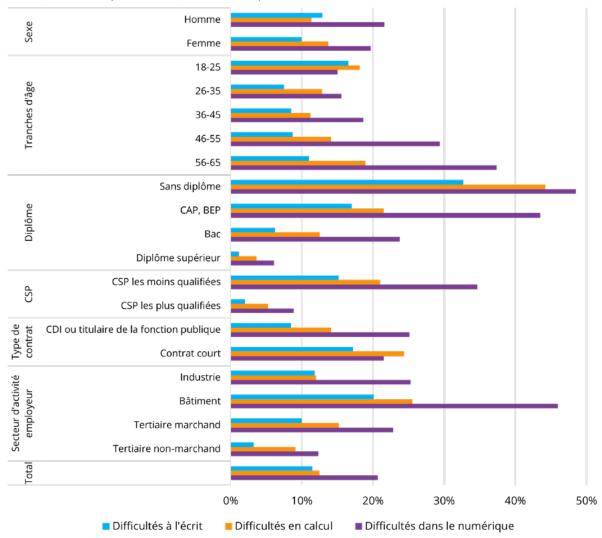
^{*} CSP les moins qualifiées : Employés, Ouvriers, Agriculteurs et Indépendants ; CSP les plus qualifiées : Professions intermédiaires et Cadres.

Le fait de rencontrer des difficultés dans au moins un des trois domaines composant les compétences de base (écrit, calcul, numérique) paraît dépendre fortement du niveau de diplôme et de la catégorie socioprofessionnelle – lesquels sont étroitement liés. Il s'ensuit que le nombre de personnes concernées est plus concentré dans des secteurs faisant appel à des profils à plus faible qualification, comme le Bâtiment ou l'Hôtellerie-restauration, et sont plus susceptibles d'être employées via un contrat de travail de courte durée. Ce résultat se traduit ainsi par le fait que les petites structures - plus fréquentes dans ces deux secteurs - sont davantage confrontées à cette problématique que les grands établissements, où le niveau moyen de formation est généralement plus élevé. Un phénomène d'érosion des compétences, pouvant se produire sur des savoirs acquis à l'école mais non consolidés ou insuffisamment mobilisés dans la vie professionnelle, peut également expliquer en partie ces spécificités sectorielles.

Dans le détail, les actifs en emploi sont 11 % à rencontrer des difficultés à l'écrit, 12 % en calcul et 21 % dans le numérique. Les profils des personnes rencontrant des difficultés dans au moins un domaine se retrouvent en partie dans chacun des domaines pris séparément, même si des spécificités peuvent être relevées.

Proportion de personnes rencontrant des difficultés dans les compétences de base

Source: Enquête illettrisme, illectronisme et pauvreté en Occitanie 2023 – Traitement Carif-Oref Occitanie.



Par sexe, les hommes sont relativement plus confrontés à des difficultés liées à l'écrit et au numérique, tandis que pour les femmes la problématique du calcul est plus présente. Pour ce qui est de la CSP, la présence de difficultés est nettement plus importante chez les moins qualifiés, quel que soit le domaine de compétences considéré. Ce constat vaut également pour le diplôme, avec des difficultés qui s'amenuisent avec la hausse du niveau atteint dans les études.



La situation par tranche d'âge s'avère particulière. Si les difficultés dans le numérique sont sans surprise croissantes avec l'âge¹, celles vis-à-vis de l'écrit et du calcul sont certes plus prononcées chez les plus âgés, mais sont aussi particulièrement élevées chez les plus jeunes. Pour les plus âgés, une explication communément avancée est la moindre scolarisation de cette génération, qui se traduit par un niveau de diplôme moyen plus faible que les générations plus jeunes². Néanmoins, la restriction du périmètre d'analyse aux seuls actifs en emploi exclut de fait les inactifs (dont les retraités), lesquels affichent des difficultés nettement plus marquées. Par conséquent, les résultats obtenus pour les 56-65 ans sont plus favorables pour ceux qui sont en emploi que pour l'ensemble de cette population.

^{1 -} Voir « 15 % de la population est en situation d'illectronisme », Insee, Insee première n°1953, juin 2023.

^{2 -} Voir « Pour les générations les plus récentes, les difficultés des adultes diminuent à l'écrit, mais augmentent en calcul », Insee, Insee première

n° 1426, décembre 2012 ; voir « En 2022, un adulte sur dix rencontre des difficultés à l'écrit » , Insee, Insee première n° 1993, avril 2024.

Pour les plus jeunes, le périmètre d'analyse est plutôt de nature à jouer dans une direction opposée. En effet, 38 % des 18-25 ans interrogés dans le cadre de l'enquête sont étudiants. N'appartenant pas à la catégorie des actifs dont il est question dans ce document, ils n'entrent ici pas en ligne de compte. Leur absence induit, de fait, une surreprésentation des moins diplômés dans cette classe d'âge, lesquels affichent relativement plus de difficultés à l'écrit et dans le calcul. Malgré tout, une présence relativement forte des difficultés dans ces deux domaines se dessine pour cette classe d'âge hors effet de périmètre¹. S'agissant des compétences à l'écrit, une tendance à la baisse du niveau des élèves est observée depuis l'an 2000, avec une accélération liée à la pandémie en fin de période². Pour ce qui est du calcul, si une baisse tendancielle du niveau est là aussi observée³, un effet « calculette » avait également été soulevé par l'Insee⁴, pointant le fait que « l'usage de plus en plus répandu d'outils micro-informatiques dans la vie quotidienne (ordinateur, calculatrice, smartphone...) amoindrit sans doute chez les plus jeunes l'intérêt à maîtriser parfaitement les règles de base du calcul ».

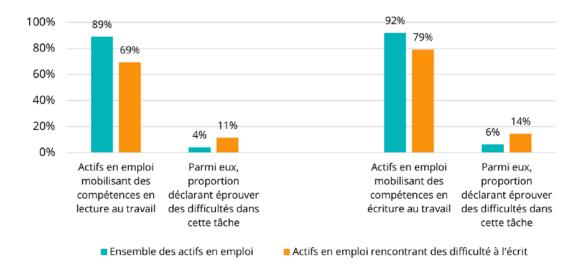
Du point de vue des secteurs d'activité employeurs, les difficultés sont particulièrement présentes dans le Bâtiment, quel que soit le domaine. Si dans le Tertiaire marchand et l'Industrie les situations sont proches, les travailleurs dans ce dernier secteur sont relativement moins confrontés à des difficultés en calcul, probablement en lien avec des métiers faisant plus appel à ce type de compétences. Le Tertiaire non-marchand affiche pour sa part les meilleurs résultats, tous domaines confondus.

Enfin, les personnes en CDI ou titulaires de la fonction publique sont généralement moins concernées par des difficultés dans les domaines de l'écrit ou du calcul que les personnes en contrat court. Ce constat n'est en revanche pas vérifié pour le domaine du numérique. Un des facteurs qui pourrait expliquer – du moins en partie – ce résultat est la proportion importante des 18-25 ans en contrat court (50 % sont concernés), lesquels affichent des compétences relativement plus élevées que la moyenne dans le numérique, alors que les personnes plus âgées sont très majoritairement en CDI ou titulaires de la fonction publique (89 % des 45-56 ans et 87 % des 56-65 ans).

D'un point de vue plus opérationnel, 89 % des actifs en emploi occupent un poste qui mobilise de manière récurrente des compétences en lecture et 92 % peuvent être amenés à rédiger des documents (notes, instructions, courriers, factures, manuels, etc.). Parmi eux, une part importante rencontre des difficultés à l'écrit.

Lecture et écriture au travail

Source : Enquête illettrisme, illectronisme et pauvreté en Occitanie 2023 – Traitement Carif-Oref Occitanie.



Lecture : 89 % des actifs en emploi déclarent mobiliser des compétences en lecture au travail. Parmi eux, 4 % déclarent éprouver des difficultés à accomplir cette tâche. Pour ce qui est des seuls actifs en emploi ayant des difficultés dans le domaine de l'écrit, 69 % déclarent mobiliser des compétences en lecture au travail.

^{1 -} Voir « <u>Illettrisme</u>, illectronisme et pauvreté en Occitanie : Premier état des lieux », Carif-Oref Occitanie, avril 2024.

^{2 -} Voir « PISA 2022 : culture scientifique, compréhension de l'écrit et vie de l'élève », DEPP, Note d'information n°23.49, décembre 2023.

^{3 -} Voir « <u>PISA 2022 : la France ne fait pas exception à la baisse généralisée des performances en culture mathématique dans l'OCDE</u> », DEPP, Note d'information n°23.48, décembre 2023.

^{4 -} Voir Insee première n°1426, décembre 2012.

En effet, 69 % des actifs en emploi connaissant des difficultés à l'écrit sont concernés par la nécessité de devoir lire des documents. La proportion atteint 79 % pour ce qui est d'écrire. Toutefois, malgré le fait que ces personnes aient été repérées comme rencontrant des difficultés dans ces deux domaines, elles ne sont respectivement que 11 % et 14 % à déclarer éprouver des difficultés pour effectuer ces tâches (lire et écrire) dans le cadre de leur emploi. Ce décalage peut traduire deux phénomènes : les personnes interrogées peuvent déclarer ne pas avoir de difficultés alors qu'elles ont été repérées comme étant en difficulté à l'issue du test passé dans l'enquête ; les personnes peuvent considérer que malgré leurs carences dans ces deux domaines, les stratégies de contournement qu'elles mettent en place leur permettent de ne pas se retrouver en difficulté dans le cadre de leur emploi.

La moitié des demandeurs d'emploi en difficultés avec les savoirs de base

Environ la moitié des demandeurs d'emploi rencontre des difficultés dans au moins un des trois domaines retenus dans cette étude (l'écrit, le calcul et le numérique), soit 16 points de plus que pour les seules personnes en emploi.

Du fait du moindre volume de cette population dans les 3 000 personnes interrogées pour l'enquête, les résultats sont à interpréter avec précaution. Ainsi, par sexe, l'écart entre les hommes et les femmes est trop faible pour établir des conclusions. Par âge, les plus jeunes semblent nettement plus touchés que les plus âgés. Enfin, le niveau de diplôme constitue un marqueur fort, puisque les difficultés diminuent avec le nombre d'années d'études.

Demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés dans au moins un des trois domaines des compétences de base (écrit, calcul, numérique)

Source: Enquête illettrisme, illectronisme et pauvreté en Occitanie 2023 - Traitement Carif-Oref Occitanie.

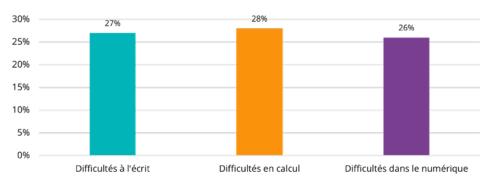
Caracte	éristiques	Part des personnes en emploi
Sexe	Hommes	47 %
	Femmes	52 %
Tranches d'âge*	18-35 ans	59 %
	36-65 ans	41 %
Niveaux de diplôme*	Pas de diplôme	68 %
	CAP-BEP	57 %
	Supérieur ou équivalent au Baccalauréat	33 %
Ensemble		49 %

^{*}Les modalités d'âge et de niveau de diplôme ont été agrégées dans ce tableau pour permettre une meilleure robustesse statistique, le nombre de personnes concernées étant trop faible pour une présentation au niveau le plus fin.

Comme pour les personnes en emploi, le niveau de diplôme semble déterminant pour expliquer les difficultés avec les compétences de base chez les personnes en recherche d'emploi. Il est en revanche plus délicat de tirer des conclusions par rapport à l'âge. En effet, les générations les plus jeunes semblent plus exposées que les générations plus âgées. Une partie de ce décalage pourrait s'expliquer par un effet de structure de l'échantillon de l'enquête. Si l'échantillon de la population interrogée est représentatif de la population d'ensemble par âge, diplôme et statut professionnel, ce n'est pas forcément le cas pour les croisements de ces variables à des niveaux fins en raison du nombre restreint de personnes interviewées. Ainsi, les demandeurs d'emploi de moins de 36 ans dont le niveau de diplôme est inférieur au Bac sont légèrement surreprésentés dans la base de données issue de l'enquête par rapport au Recensement de la population de l'Insee. Ce décalage est en revanche marginal chez les 36-65 ans.

Proportion de demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés

Source : Enquête illettrisme, illectronisme et pauvreté en Occitanie 2023 - Traitement Carif-Oref Occitanie.



Par domaine, les résultats font apparaître une certaine homogénéité chez les demandeurs d'emploi. En effet, quel que soit le type de difficulté considérée (écrit, calcul ou numérique), un peu plus d'un quart des personnes en recherche d'emploi sont concernées. Le contraste est marqué avec les actifs en emploi, pour lesquels les difficultés dans le numérique sont quasiment deux fois plus présentes que celles dans l'écrit ou le calcul. Les demandeurs d'emploi sont par conséquent deux fois plus confrontés à des difficultés à l'écrit ou en calcul que les actifs en emploi, tandis que pour le numérique leur situation est similaire.

Méthodologie

Les résultats présentés dans ce document sont issus de l'Enquête illettrisme, illectronisme et pauvreté en Occitanie, financée dans le cadre du Pacte des solidarités, menée à la demande du Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté en Occitanie en 2023 par le Carif-Oref Occitanie, avec l'appui de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et de la Région, pour mesurer les taux d'illettrisme et d'illectronisme sur le territoire. L'enquête s'est déroulée entre avril et octobre 2023, période au cours de laquelle 3 004 personnes âgées de 18 à 65 ans résidant en Occitanie ont été interviewées en face-à-face. Cet échantillon a été construit selon la méthode des quotas, de sorte qu'il reflète la structure de la population régionale selon les dernières données du recensement de la population de l'Insee disponibles au moment de la réalisation de l'enquête.

Pour la mesure des compétences à l'écrit – et donc de l'illettrisme – et en calcul, l'enquête s'appuie sur le protocole d'évaluation de l'ANLCI¹. Pour la mesure des compétences dans le numérique, une série de questions issue de l'enquête annuelle auprès des ménages sur les Technologies de l'information (TIC) de l'Insee de 2019 est mobilisée.

Dans ce document, trois domaines des savoirs de base sont analysés :

- L'écrit : les répondants à l'enquête ont passé des

tests dans les trois domaines fondamentaux de l'écrit (lecture, écriture, compréhension). Obtenir moins de 60 % de bonnes réponses dans au moins un de ces domaines traduit une **situation d'illettrisme**. Obtenir moins de 80 % de bonnes réponses dans un des trois domaines indique la présence de **difficultés à l'écrit** chez la personne interrogée².

- Le calcul : des exercices simples de calcul sont proposés aux personnes interrogées. Obtenir moins de 60 % de bonnes réponses reflète des difficultés en calcul³. Les personnes sont alors en situation d'innumérisme⁴.
- Le numérique : l'illectronisme se caractérise par l'absence d'usage d'Internet au cours des 12 derniers mois ou par l'absence de compétence dans les quatre compétences numériques de l'enquête (information, communication, résolution de problèmes, compétences en logiciels). Être en situation d'illectronisme ou manquer d'au moins une compétence caractérise des difficultés dans le numérique⁵.

Pour synthétiser, être en difficulté dans cette étude signifie :

- Avoir moins de 80 % de bonnes réponses dans au moins une des 3 compétences testées à l'écrit ;
- Avoir moins de 60 % de bonnes réponses testées en calcul ;
- Ne pas avoir utilisé Internet au cours de la dernière année ou manquer d'au moins une compétence de base numérique.

^{1 -} L'analyse porte sur les personnes ayant été scolarisées en France. Pour plus d'informations, voir « <u>Illettrisme</u>, <u>illectronisme et pauvreté en Occitanie - Premier état des lieux</u> », Carif-Oref Occitanie, avril 2024.

^{2 -} Définition retenue par l'Insee. Voir Insee première n° 1993, avril 2024.

^{3 -} Ibid

^{4 -} Voir « Nouvelle photographie », ANLCI, septembre 2024.

^{5 -} Définition retenue par l'Insee et Eurostat. Voir « <u>Une personne sur dix n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base</u> », Insee première n°1780, octobre 2019.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.cariforefoccitanie.fr



Compétences à l'écrit, en calcul et dans le numérique en Occitanie

Les savoirs de base chez les actifs

Directeur de publication : Pierre MONVILLE

Rédaction: Clément SANTINON **Réalisation**: Carif-Oref Occitanie **Date de publication**: Janvier 2025





